tions indirectes, vous présenter notre salut amical et fraternel.

» En apportant ici l'écho de ma faible parole, je vous félicite sincèrement de votre esprit de solidarité, car en ce siècle de progrès, tous les êtres animés de sentiments généreux, avides de justice et d'égalité sociales, s'unissent dans un même but et vers un même idéal de concorde et d'amélioration professionnelle.

» Unissez-vous, chers camarades, formez votre association sous l'égide de la loi démocratique de 1901 ; faites une propagande active auprès de vos camarades et si, sur votre chemin, vous rencontrez des défaillants, montrez-leur la route à suivre.

» Je me permettrai, avant de terminer, de vous signaler le mouvement auquel a donné lieu la question importante des retraites. Plusieurs associations l'ont déjà mise à l'étude. Une entente générale présenterait un bien grand intérêt. Une action commune de toutes nos unions fera triompher notre cause devant le pays et devant le Parlement ».

M. Schielin, receveur à Baisieux, un des vétérans de la direction de Lille, en quelques paroles émues, dit qu'il a tenu à venir apporter à ses jeunes collègues l'assurance de ses sympathies pour l'œuvre de mutualité et de solidarité qu'ils entreprennent. « Pour moi, dit-il, je n'ai plus rien à attendre des résultats de votre association, mais j'aime profondément la jeunesse, et je porte intérêt à ceux qui sont appelés à continuer notre tâche administrative ». (Applaudissements unanimes.)

Il est ensuite procédé à l'inscription des adhésions. Tous les camarades présents se font inscrire et versent le droit d'entrée et la première cotisation mensuelle.

Puis on passe à l'élection du Conseil d'administration. La nomination du président étant ajournée à la prochaine assemblée générale, il est décidé que le conseil sera composé, jusqu'à cette époque, de neuf membres, dont deux secrétaires, un trésorier et six conseillers.

Avant de se séparer, et sur la proposition de M. Huart, l'assemblée vote des remerciements à MM. Schielin et Desselle pour le concours sympathique qu'ils ont bien voulu apporter à notre cause, ce dernier au nom du groupe lillois de l'Union des Agents des Contributions indirectes.

Il est ensuite décidé qu'un télégramme sera expédié au président du bureau central de Bordeaux, assurant les camarades de cette ville des sentiments fraternels des membres du nouveau groupe lillois, puis la séance est levée.

E. C.

Grave accident à Sin-le-Noble

Un accident qui a causé à Sin une très vive émotion, s'est produit dans des circonstances particulièrement dangereuses.

Un mécanicien de la Compagnie d'Aniche, Georges Allart, âgé de 29 ans, préposé à la surveillance de l'usine d'épuisement de la fosse Dechy, rue Bergère, voulut graisser en pleine marche, la locomobile qui actionne les pompes. Le malheureux était penché sur la machine lorsque ses vêtements furent happés par le régulateur. Il fut aussitôt entraîné par le mouvement de rotation rapide de l'appareil et jeté d'un volant à l'autre. A ses cris, un ouvrier qui se trouvait à proximité, Louis Degoise, âgé de 20 ans se précipita à son secours et arrêta la machine.

Le malheureux blessé dont tous les vêtements étaient déchiquetés et enlevés et qui portait sur tout le corps des contusions et des plaies, fut dégagé des rouages dans lesquels il était pris et transporté aussitôt chez Mme Vve Plomb où le médecin de la Cie vint lui donner des soins.

Après un pansement sommaire, Allart a été reconduit à son domicile, rue de la Mairie, à Sin.

Conseil de Préfecture du Nord

Audience du 16 juin 1905

Les Elections de Lourches

Le 29 mai dernier avaient lieu des élections complémentaires au Conseil municipal.

Les socialistes présentaient trois candidats; la compagnie des mines leur opposait trois de ses protégés, qui furent élus.

Aussitôt après l'élection, les candidats socialistes adressent une requête au Conseil de Préfecture, à l'effet de faire annuler les élections ; ils affirmaient que ces élections avaient donné lieu à des faits de pression et d'intimidation scandaleux.

L'affaire fut plaidée hier. Les socialistes, protestataires, qui sont Portois, Tison et Dufileul, avaient choisi comme avocat notre collaborateur Me Balavoine, du barreau de Lille. Celui-ci rappela notamment que le 26 mai, les employés de la mine faisaient dans les fosses une propagande effrenée, conforme aux instructions reçues la veille du directeur même de la Compagnie. Il montra que le jour de l'élection une dizaine d'employés s'étaient constamment tenus dans la salle de vote dans le but d'intimider et de contrôler les électeurs, tâche qui leur était d'autant plus facile que les bulletins étaient assez transparents. Il dit encore que la veille de l'élection, un conducteur des travaux fut surpris disant aux ouvriers qu'il avait sous ses ordres : « Si vous votez rouge je deviendrai méchant ». De plus, le jour de l'élection des bulletins étaient distribués aux électeurs chez un délégué mineur bien en cour auprès de la Compagnie, et les électeurs étaient ainsi accompagnés jusqu'à la salle de vote.

Il y a mieux : certains ouvriers verriers auraient été menacés de se voir refuser du charbon, si la Compagnie était battue. Enfin des promesses de voyage d'agrément à Liège auraient été faites aux musiciens, en cas de succès des candidats de la Compagnie.

Devant de semblables faits de pression, Me Balavoine n'a pas hésité à demander au Conseil de Préfecture d'ordonner qu'une enquête complète soit faite, afin d'établir la lumière absolue sur toutes ces manœuvres.

Naturellement l'avocat des candidats de la Compagnie a déclaré s'opposer à l'enquête. La lumière effraie sans doute ces Messieurs de la mine !

L'affaire a été mise en délibéré. Le jugement sera rendu à huitaine.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Voici les noms de MM. les jurés appelés à siéger pendant la session des assises du troisième trimestre 1905 qui s'ouvrira à Saint-Omer le lundi 3 juillet, sous la présidence de M. Joppé, conseiller à la Cour d'appel de Douai :

JURES TITULAIRES

MM. Louis Bélart, fabricant de tulles à Calais. — Adolphe Nicolay, fabricant de pannes à Sainte-Austreberthe. — Louis Variet, cultivateur à Hesdin-l'Abbé. — Charles Nactet, propriétaire à Arras. — Juste Monier, brasseur à Leforest. — Elisée Codevelle, chef de bureau à la mairie de Boulogne-sur-Mer. — Félix Laurent, propriétaire à Béthune. — Pierre Frassaint, cultivateur à Barastre. — Léon Darquer, brasseur à Polincove. — Emile Bourdrez, cultivateur à Felves. — Louis Lesage, brasseur et maire à Grévillers. — Mirtil Léger, cultivateur à Brebières. — Jean-Baptiste Théret, instituteur en retraite à Buisy. — Pierre Caloin, maître-voilier et armateur à Etaples. — Eugène Doby, cultivateur à Lillers. — Hector Ducatel, agent de comptabilité à Estrée-Blanche. — Cyr Leflon, propriétaire à Nœrant-Fontes. — Léonce Courtin, banquier à Fruges. — François Virel, cultivateur à Eleu dit Leauwette. — Auguste Vincent, cultivateur à Merlimont. — Auguste Leroy, propriétaire à Caumesnil-les-Orville. — Alexandre Bosquet, cultivateur à Ambrines. — François Lepolvre, entrepreneur à Saint-Venant. — Eugène Martel, propriétaire à Lambres. — Joseph Le Gentil, propriétaire à Hauteville. — Childebert de Saint-Laurent, propriétaire à Lambres. — Louis Watel, rentier à Calais. — Charles Charpin, marchand saleur à Boulogne. — Paul Legentil, cultivateur à Méricourt. — Hippolyte Lahay, propriétaire à Saint-Omer. — Charles Barbry, blanchisseur de toiles à Sailly-sur-la-Lys. — Joseph Evrard, propriétaire à Muncq-Nieurlet. — Louis Flahault, distillateur à Labourse. — Pierre Vaquette, cultivateur à Puisieux. — Théodore Testelin, négociant à Calais. — Casimir Prémesques, cultivateur à Violaines.

JURES SUPPLEMENTAIRES

MM. Jean Dupont, adjoint principal du génie en retraite, à Saint-Omer. — Georges Beaugrand, notaire à Saint-Omer. — Alfred Alba, professeur de musique à Saint-Omer. — Charles Billiet, commissaire-priseur à Saint-Omer.

LA FETE de l'Enseignement laïque du 18 Juin 1905

Conférences organisées pour dimanche 18 juin, par la Société Républicaine des Conférences Populaires.

Section de Roubaix (délégué M. N. Lefebvre)

CROIX, 5 h. salle des Fêtes, s. la prés. dence de M. G. Gaberel, « L'Ecole Républicaine », par M. N. LEFEBVRE, prof. à Roubaix.

LANNOY, 5 h., Hôtel de Ville, s. la prés. de M. Simon Meurisse, président de l'Association, « L'Ecole Républicaine », par M. C. LABOIS, prof. à Roubaix.

HEM, 4 h., Ecole Victor-Hugo, s. la prés. de M. Delecroix, maire, « Bienfaits de la République », par M. DENEUBOURG, instituteur à Roubaix.

Section de Sin-le-Noble (Délégué : M. Versquet)

SIN-LE-NOBLE, 5 h., Mairie, s. la prés. de M. Wilmot, maire, « Histoire de l'Enseignement laïque », par M. LIMBOUR, prof. à Douai.

DECHY, 5 h. 1/2, salle Charlon, s. la prés. de M. Masson, maire, « La Mission de l'Ecole laïque », par M. DELLUMEAU, publiciste à Paris.

Section de Flines-lez-Raches (Délégué : M. Delval)

FLINES-LES-RACHES, 6 h., salle Caron, s. la prés. de M. Achard, prés. du Cercle républicain de Raches ; « L'Enseignement et la République », par M. G. MOITTET, prof. à Paris.

Section d'Hazebrouck (Délégué : M. Théry)

HAZEBROUCK, 4 h. 1/2, Salle de l'Orphéon, s. la prés. de M. Dalmasse, inspecteur primaire ; « La République et l'Enseignement primaire », par M. R. MATHIEU, prof. à Paris.

MERVILLE, 4 h. 1/2, Salle des Concerts, s. la prés. de M. Variscotte, délégué cantonal ; « Pourquoi doit-on aimer l'Ecole Laïque », par M. ESCOFFIER, avocat à Douai.

ESTAIRES, 4 h. 1/2, Ecole communale, s. la prés. de M. Leleu, prés. de l'Association ; « L'Ecole Républicaine », par M. VOLLAEYS, avocat à Dunkerque.

VIEUX-BERQUIN, 4 h., Ecole, s. la prés. de M. Biebuyck, maire, « Bienfaits de l'Enseignement laïque », par M. WEILL, prof. à Valenciennes.

MORBECQUE, 4 h. salle du Grand-St-Firmin, s. la prés. de M. Vandamme, délégué cantonal ; « La République et l'Enseignement primaire », par M. MILLART, prof. à Armentières.

GODEWAERSVELDE 4 h. 1/2, Ecole des Filles, s. la prés. de M. Piron ; « Le Rôle Social de l'Instituteur », par M. COLLIER, prof. à Lille.

Section de Bailleul (Délégué : M. P. Perrier)

BAILLEUL, 6 h., au Canon-d'Or, s. la prés. de M. de Winter, prés. du Denier des Ecoles laïques ; « Une Leçon de Morale à l'Ecole », avec projections, par M. Paul RICHARD, chargé de mission au Ministère des Colonies.

Section de Liévin (Délégué : M. Pioteix)

LIEVIN, 4 h., Alcazar, s. la prés. de M. Lamendin, député-maire, avec le concours de M. B. Wellhoff, délégué général ; « L'Ecole Laïque — Son passé — Son avenir », par M. LUCAS, publiciste à Paris.

Section suburbaine d'Arras (Délégué : M. E. Lesneur)

ROUVROY, 4 h., Ecole des Garçons, s. la prés. de M. Tamboise, maire ; « Un Apôtre de l'Enseignement laïque : Quinet », par M. RAFFESTIN-NADAUD, rédacteur au « Rappel ».

ACQ, 4 h., Ecole des Filles, s. la prés. de M. Gernez, maire ; « La Fête de l'Enseignement laïque », par M. DE LAUWEREYNS, avocat à Lille.

MARŒUIL, 5 h., salle Manessier, s. la prés. de M. J. Ségard, prés. de l'Union Républicaine ; « La Fête laïque », par M. TRIFOUS, avocat à Douai.

Section de Marquion (Délégué : M. Hary)

GRAINCOURT-les-HAVRINCOURT, 4 h., Ecole des Garçons, s. la prés. de M. Delsalle, « La Fête laïque », par M. REYBELL, publiciste à Paris.

EPINOY, 2 h., salle Delsaux, s. la prés. de M. Hary, conseiller général, « L'Enseignement et la République », par M. LEMAIRE, prof. à Valenciennes.

BOURLON, 3 h., salle Hombert, s. la prés. de M. Demoncheaux, délégué cantonal, « Les bienfaits de l'Ecole laïque », par M. RORET, publiciste à Paris.

Section de Beaumetz-les-Loges (Délégué : M. Derache)

MONTENESCOURT, 6 h., Ecole, s. la prés. de M. Vahé, maire ; « La République et l'Enseignement primaire », par M. FREALLE, instituteur.

ORVILLE, 3 h. 1/2, Ecole des Garçons, s. la prés. de M. Hannard, maire ; « La République et l'Enseignement laïque », par M. MILLOT, prof. à Valenciennes.

Section de Pas-en-Artois (Délégué : M. Bar)

PAS-EN-ARTOIS, 3 h., Hôtel de Ville, s. la prés. de M. Caron, conseiller d'arrondissement, assisté de MM. Fressin et Grandhomme, maire et adjoint ; « L'Ecole et la Démocratie », par M. JACQUOT, publiciste à Paris. — Concert par la Musique et chœurs.

Section de St-Pol (Délégué : M. de Pnat)

SAINT-POL, 8 h., Hôtel de Ville, s. la prés. de M. Roden, maire ; « La 3me République et l'Enseignement », par M. BRISSAUD, prof. à Paris.

AUXI-LE-CHATEAU, 3 h. 1/2, Hôtel de Ville, s. la prés. de M. Dercourt, maire ; « L'Enseignement sous la 3me République », par M. JOHEL, publiciste à Paris.

Dernière Heure

La Question du Maroc

LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 16 juin. — La décision de M. Rouvier de conserver définitivement le ministère des affaires étrangères est presque unanimement approuvée. La détente s'accentue, dès ce fait, et de l'avis général la crise partielle provoquée par la démission de M. Delcassé ne pouvait mieux se dénouer.

On estime que la conversation entre le ministre des affaires étrangères et le prince Radolin se terminera amiablement, mais se prolongera encore quelques semaines.

On télégraphie de Berlin :

M. Rouvier n'a pas encore donné de réponse définitive au prince Radolin. Leur conversation a eu un caractère amical, aussi les négociations seront-elles continuées amiablement.

La nouvelle d'après laquelle le prince Radolin aurait demandé si l'arrangement franco-anglais était dirigé contre l'Allemagne est fantaisiste.

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

M. de la Ferronnays annonce qu'en présence de la décision prise par M. Rouvier d'abandonner les finances pour conserver les affaires étrangères à titre définitif, il renonce à la question qu'il se proposait d'adresser au président du conseil.

M. de la Ferronnays explique que sa question avait uniquement pour but de demander à M. Rouvier les raisons pour lesquelles le portefeuille des affaires étrangères était resté sans titulaire depuis le départ de M. Delcassé.

Nous avons dit que, dans une réunion d'hier, le groupe radical de la gauche démocratique du Sénat avait décidé d'envoyer des délégués du groupe chez M. Rouvier pour s'entretenir avec lui de la situation présente et solliciter à cet égard des renseignements. A l'issue de la séance du Sénat, à 6 heures, les délégués, MM. Leydet, Pedebidou, Rivet et Delpech, ce dernier remplaçant M. Destieux-Junca, se sont rendu au ministère des affaires étrangères, pour avoir une entrevue avec M. Rouvier.

LES ARMEMENTS ALLEMANDS

Tomény, 16 juin. — Les troupes allemandes viennent d'être renforcées d'un nouveau régiment d'infanterie, venant d'Altona. Débarqué hier à Metz, ce régiment doit être dirigé sur la Scille, aux alentours de Morange, où il sera logé chez l'habitant.

Les relations franco-allemandes

SITUATION TENDUE

Le correspondant parisien de l'« Etoile Belge » télégraphie à ce journal :

La conversation engagée entre la France et l'Allemagne se poursuit péniblement, et dans les milieux autorisés on ne laisse pas que d'être très inquiet sur son issue. M. Décassé avait envisagé d'un cœur léger l'hypothèse d'un conflit avec l'Allemagne, car il croyait à l'isolement de Guillaume II, à l'appui de l'Angleterre et à la vienveillance de l'Italie.

Malgré son départ, les résultats de son attitude intransigeante n'en persistent pas moins. La situation est à ce point tendue qu'au conseil des ministres M. Berteaux a, dit-on, offert de céder le portefeuille de la guerre au général Langlois, tandis que le ministre de la marine, M. Thomson, déclarait qu'il se retirerait volontiers devant l'amiral Fournier.

LA GUERRE

Russo-Japonaise

Les Négociations de Paix

L'attitude de l'Angleterre. — L'influence de la France. — Entrevue de M. Rouvier avec le ministre du Japon à Paris.

Washington, 16 juin. — On affirme que les Etats-Unis, l'Allemagne et la France conseillent la modération au Japon et que la Grande-Bretagne, bien que désirant la paix, a refusé de joindre ses recommandations à celles de ces puissances ; le Japon, son allié en Extrême-Orient, est sorti vainqueur de la guerre sans assistance ; elle ne doit pas maintenant, prétend-elle, le gêner par des conseils dans ses arrangements avec la Russie.

On voit ici dans la visite faite hier par le Président Roosevelt à M. Jusserand, ambassadeur de France, une preuve de l'influence de la France dans les négociations actuelles.

Paris, 16 juin. — A l'issue du conseil des ministres, M. Rouvier, président du conseil, est rentré au ministère des Affaires étrangères pour recevoir M. Motono, ministre du Japon à Paris, qui avait demandé à lui faire une communication.

La visite faite aujourd'hui par M. Motono, ministre du Japon à Paris, au Président du Conseil, a trait, assure-t-on, aux pourparlers engagés en vue de la paix entre la Russie et le Japon. Toutefois, la plus grande réserve est observée à ce sujet au Ministère des Affaires étrangères.

ENTREVUE DIPLOMATIQUE

Londres, 16 juin. — Le ministre du Japon, les ambassadeurs de France et des Etats-Unis ont eu une entrevue aujourd'hui avec Lord Lansdowne. On croit qu'il s'agit de la paix russo-japonaise.

EN MANDCHOURIE

Pétersbourg, 16 juin. — Les dépêches de Mandchourie continuent à apporter de mauvaises nouvelles. On s'attend à la retraite du général Liniévitch, qui a transporté son quartier général à Kirin.

DANS LA MARINE RUSSE

Pétersbourg, 16 juin. — La démission du grand-duc Alexis, grand-amiral de la flotte russe, n'est pas volontaire ; elle lui a été imposée à la suite du désastre de Tsou-Schima.

L'amiral Avelane quittera bientôt la direction du Ministère de la Marine où d'autres changements importants dans le personnel supérieur sont imminents.

LA BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS

Paris, 16 juin. — Le groupe radical et le groupe socialiste se sont réunis cet après-midi à l'Hôtel de Ville. Ils se sont occupés de la question de la Bourse du travail. Ils ont entendu le rapport de M. Lajarrige et y ont apporté quelques modifications. Le groupe radical a émis le vœu que le bureau du Conseil fasse une démarche auprès des pouvoirs publics pour qu'aucune mesure ne soit prise au sujet de la Bourse du travail avant que le Conseil municipal ne se soit prononcé sur la question de réglementation, le rapport Lajarrige devant venir incessamment en discussion devant lui.

L'ATTENTAT CONTRE LE ROI D'ESPAGNE

L'instruction judiciaire

Paris, 16 juin. — Dans son interrogatoire de cet après-midi, Harvey déclara que les plans saisis chez lui n'étaient pas ceux d'une machine infernale, mais d'une presse à comprimer, dont il était l'inventeur. Quant aux formules chimiques, ce sont des notes copiées dans un recueil de Berthelot sur la nitro-glycérine et d'autres explosifs. Harvey n'eut jamais l'intention de fabriquer des engins. Il se proclame libertaire, mais non propagandiste par le fait. Il connaît Ferras, Valina, Malato et d'autres camarades avec lesquels il ne fit jamais d'anarchie militante. Harvey ignore tout de l'attentat.

Caussanel interrogé ensuite reconnaît l'exactitude de la déclaration de l'agent qui le fila. Caussanel reçut bien le 27 avril un paquet qu'il porta chez Malato, où il vint le reprendre le 29 pour le porter chez Valina ; puis, ne trouvant pas Valina, il laissa chez ce dernier une lettre et reporta le colis chez Malato où Valina alla le prendre. Caussanel ignorait le contenu du paquet.

Une longue discussion s'engage ensuite entre Caussanel et l'agent sur la date de ces allées et venues.

LE PERCEMENT DU MONT BLANC

Rome, 16 juin. — On se montre très favorable, dans les sphères officielles, au projet français tendant au percement d'un tunnel à travers le Mont Blanc. L'Italie est décidée, si le projet aboutit, à contribuer financièrement à son exécution.

CATASTROPHE EN AUTRICHE

Budapest, 16 juin. — Une pluie diluvienne s'abattit sur la partie orientale de la province Szatmar. De nombreuses maisons s'écroulèrent. Il y a 11 morts. Les ensemencements sont perdus, et les communications par voie ferrée sont interrompues.

FIN DE LA GREVE DE LUNEVILLE

Lunéville, 16 juin. — La grève de la filature Marchal est terminée. Les grévistes ont accepté les conditions des patrons.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 16 juin. — La commission du budget s'est réunie à la Chambre, sous la présidence de M. Cochery. Elle a consacré sa séance à la discussion de plusieurs affaires, notamment les crédits supplémentaires et le projet de loi sur la marine marchande dont M. Baudin est rapporteur.

Au sujet des crédits supplémentaires, des observations ont été présentées sur la construction de torpilleurs et de contre-torpilleurs. Il a été décidé que le Ministre de la Marine serait entendu.

M. Baudin a exposé ensuite les vues générales qu'il se propose de présenter dans son rapport sur le projet de loi relatif à la marine marchande. La commission s'y est ralliée d'une façon générale et a adopté notamment comme durée de la période de décroissance de la prime à la construction, celle de 12 ans, intermédiaire entre la proposition du gouvernement (10 ans) et celle de la commission (15 ans).

LA REVOLUTION NORVEGIENNE

Adresse du Bureau socialiste international

Bruxelles, 16 juin. — Le bureau international socialiste dont le siège est à Bruxelles, vient d'adresser le télégramme suivant au Parti socialiste de Suède :

« Le Comité exécutif du bureau socialiste international adresse ses plus chaleureuses félicitations à la Social-Démocratie de Suède pour son attitude énergique en faveur du maintien de la paix et pour sa lutte courageuse contre les tendances de la bourgeoisie suédoise à recourir à la force des armes pour enlever à la démocratie norvégienne le droit de disposer d'elle-même ».

Ce télégramme est signé : Vandervelde, Edouard Anseele, Heismann.

AU PARLEMENT ITALIEN

Rome, 16 juin. — Au Sénat, a pris fin la discussion du budget des affaires étrangères avec un discours de M. Tittoni. Le ministre s'efforce toutes les questions de politique étrangère, relevant spécialement l'œuvre pacifique de l'Italie en Orient et en Afrique. Il n'a fait aucune allusion au Maroc; d'ailleurs aucun orateur n'avait touché à cette question. Cette réserve diplomatique et parlementaire est à remarquer.

A la Chambre, les résultats de l'enquête sur la marine avaient soulevé une vive curiosité d'entendre l'amiral Bettolo, ancien ministre, dont la gestion est principalement visée par l'enquête. L'amiral a parlé longuement et a été très écouté, excepté par les socialistes qui ont haché son discours d'interruptions et apostrophes insultantes. Après lui divers orateurs ont renoncé à la parole.

Avant l'amiral, le député Cabrini, au nom des socialistes, avait combattu vigoureusement la demande du nouveau crédit de 160 millions pour la marine. De l'avis de l'orateur, cette charge nouvelle excéderait manifestement les ressources du pays. Il a conclu en invitant le gouvernement à faire savoir dans quel but il veut augmenter la flotte.

M. Fortis, interrompant, a répondu sur-le-champ : « Nous n'avons qu'un objectif : la paix ! »

L'ATTENTAT D'ATHENES

Athènes, 16 juin. — Le transport de la dépouille mortelle de M. Delyannis de son domicile à la Chambre a eu lieu sans apparat. Indépendamment des députés, une foule immense suivait le cercueil, non fermé, qui a été déposé sur un catafalque au milieu de la salle des séances.

La physionomie du mort conserve une expression de douceur inexprimable ; il est revêtu de l'habit noir avec le grand-cordon du Sauveur.

Le public sera admis demain à défiler devant le cercueil.

M. Delyannis est mort sans laisser aucune fortune. La Chambre sera sans doute appelée à voter une pension en faveur de ses deux fils qui vivaient avec lui.

La justice a arrêté un nommé Mitsées, l'un des tenanciers d'une maison de jeu, qui était recherché.

Le bruit court qu'il se pourrait que M. Delyannis, ministre de Grèce à Paris, fut chargé de constituer le ministère si le parti delyanniste ne s'entendait pas sur le choix d'un nouveau chef.

LA SITUATION MINISTERIELLE

Aux Affaires étrangères

Paris, 16 juin. — M. Rouvier, ministre des affaires étrangères, a appelé auprès de lui un collaborateur précieux, M. Paul Revoil, ancien gouverneur de l'Algérie, qui représenta jadis avec autorité la France au Maroc.

Il est probable que M. Rouvier s'adjoindra, en outre, comme sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le baron d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, ancien ministre plénipotentiaire, l'un des promoteurs les plus ardents de l'arbitrage international.

Aux Finances

Bien qu'une note officieuse présente comme très probable la nomination de M. Melou au ministère des Finances, cette nomination peut être considérée comme certaine. M. Rouvier présentera demain à M. Loubet le nouveau ministre et deux décrets nommant l'un M. Rouvier, à titre définitif ministre des Affaires Etrangères, l'autre, M. Merlou, ministre des Finances.

LE CIRCUIT D'AUVERGNE

Clermont-Ferrand, 16 juin. — Aujourd'hui a été couru les éliminatoires françaises, en auto, pour la coupe Gordon-Bennett.

La commission sportive Automobile-Club de France, a proclamé cet après-midi les résultats et les temps officiels des éliminatoires de la coupe Gordon-Bennett. Voici le classement des concurrents :

Théry, 7 h. 34 ; Caillois, 7 h. 43 ; Duray, 7 h. 44 ; Wagner, 7 h. 47 ; Szisz, 7 h. 55 ; Heath, 8 h. 11 ; Leblon, 8 h. 13 ; Rigolly, 8 h. 16 ; Hemey, 8 h. 21 ; Henriot, 9 h. 51.

Conséquemment, Théry, Caillois et Duray, représenteront la France dans l'épreuve de la coupe internationale Gordon-Bennett, le 15 juillet.

UN FRANÇAIS NOYE A LIEGE

Liège, 16 juin. — Une noyade dramatique a mis en émoi le public qui se promenait à l'Exposition, vers 6 heures du soir. M. Roisse, sa femme, son bébé, et l'un de ses amis, M. Chasson, avaient loué un canot de plaisance à Kinkempois.

Ils firent une ballade sur la Meuse et se rendirent au Jardin d'acclimatation. Comme ils revenaient, ils furent soudain entraînés par le courant du déversoir qui se trouve contre le local de l'Union nautique. Le canot fut précipité dans le déversoir. M. Roisse put maintenir sa femme et son enfant, tandis que M. Chasson tomba à l'eau.

Chose extraordinaire, le canot continua sa course et l'on put recueillir aisément les trois escapés. Mais M. Chasson, qui savait nager, se débattit en vains efforts et finit par disparaître. On mit une barque de sauvetage à l'eau et ce n'est qu'au bout d'un certain temps que l'on put retirer le cadavre de M. Chasson. M. Chasson, comme M. Roisse, est d'origine française. Ils étaient installés depuis un mois dans notre ville en vue de l'exposition. Comme bien on pense, cette noyade tragique a provoqué, parmi les visiteurs de l'exposition, la plus vive émotion.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Berlin, 16 juin. — La flotte de guerre allemande devait entreprendre le 9 juillet prochain des manœuvres dans le nord de l'Atlantique et visiter à cette occasion plusieurs ports de la Norvège. Cependant, on cherche dans les milieux gouvernementaux à éviter tout ce qui pourrait être considéré comme une manifestation politique, et à cet effet, on a décidé de décommander les manœuvres dans les parages du Nord de l'Atlantique.

Les manœuvres auront lieu cette année dans la Baltique et dans la mer du Nord. Le pavillon allemand ne fera pas, par conséquent, son apparition dans les eaux norvégiennes pendant toute la durée de la crise.

Les Courses d'aujourd'hui

VOIR NOTRE « VIE SPORTIVE »

Pronostics des journaux parisiens à Paris ce matin :

De la PETITE REPUBLIQUE : 1. *Ferry Gate*, Diénay. — 2. *Knicknack*, Fragilité. — 3. *Ec. Lienard*, Roi du Monde. — 4. *Ludinine*, Béthanie. — 5. *Mongolia*, Apollon. — 6. *Beaurepaire*, Vilmorin.

De l'AUTO : 1. *Ferry Gate*, Diénay. — 2. *Mongolia*, Dunlon II. — 3. *Marfondi*, Fawn. — 4. *Azur*, Ludivine. — 5. *Mongolia*, Apollon. — 6. *Ec. de Fontarce*, Beaurepaire.

De l'ECLAIR : 1. *Ferry Gate*, Diénay. — 2. *Mongolia*, Antinoé. — 3. *Le Redoutable*, Marfondi. — 4. *Azur*, Béthanie. — 5. *Apollon*, Antinoé. — 6. *Ec. Gardner*, Vilmorin.

Du GAULOIS : 1. *Diénay*, Ferry Gate. — 2. *Fragilité*, Mongolia. — 3. *Salomon*, Fawn. — 4. *Béthanie*, Azur. — 5. *Apollon*, Carthagène. — 6. *Crèvecœur*, Aslace.

Du MATIN : 1. *Ferry Gate*, Diénay. — 2. *Knicknack*, Fragilité. — 3. *Ec. Lienard*, Roi du Monde. — 4. *Ludinine*, Bellinine. — 5. *Mongolia*, Apollon. — 6. *Beaurepaire*, Vilmorin.

Du NEW-YORK-HERALD : 1. *Diénay*, Ferry Gate. — 2. *Mongolia*, Knicknack. — 3. *Ec. Lienard*, Marfondi. — 4. *Béthanie*, Ludivine. — 5. *Apollon*, Mongolia. — 6. *Jubert*, Vilmorin.

Du PETIT JOURNAL : 1. *Diénay*, Ferry Gate. — 2. *Knicknack*, Fragilité. — 3. *Ec. Lienard*, Marfondi. — 4. *Azur*, Ludivine. — 5. *Apollon*, Dunlon II. — 6. *Arbre*, Beaurepaire.

Du PETIT PARISIEN : 1. *Diénay*, Ferry Gate. — 2. *Knicknack*, Mongolia. — 3. *Ec. Lienard*, Le Belvédère. — 4. *Antinoé*, Mongolia. — 5. *Apollon*, Mongolia. — 6. *Jubert*, Crèvecœur.

Du RADICAL : 1. *Diénay*, Ferry Gate. — 2. *Knicknack*, Mongolia. — 3. *Roi du Monde*, Delibes. — 4. *Azur*, Ludivine. — 5. *Mongolia*, Apanage. — 6. *Le Souvenir*, Torquat Tasso.

FEUILLETON DU 17 JUIN. — N° 155

LES Vautours de Paris

DEUXIEME PARTIE

LE ROMAN D'UNE HONNETE FILLE

XIII

Sonnez, fanfares !

[illegible] moi un p[illegible] elle m'a mieux, et sourrait en même temps comme elle savait sourire, en montrant les plus belles dents du monde entre des lèvres appétissantes comme la plus savoureuse des grenades.

Elle reprit :

— Savez-vous à quoi j'ai occupé mes loisirs après dîner ?

— Non.

— J'ai commis une grave infraction à vos ordres.

Il protesta...

— Oh ! à mes ordres ?...

— A vos instructions, si vous voulez...

— Comment ?

— Vous m'avez recommandé de ne pas sortir...

— Par prudence...

— Pourquoi ? Pour ma réputation ?... La pauvre n'a plus rien à perdre. Pour la vôtre ? N'êtes-vous pas le maître de vos actions ?... Quelqu'un a-t-il droit de vous critiquer, à moins de sérieux manquements aux règles de votre monde ? Est-un crime pour vous de cacher dans un pavillon mystérieux une malheureuse femme que vous n'aimez pas assez pour inviter le grand roi et nouvelle La Vallière, la présenter à vos courtisans !...

— Alors ?...

— Attendez... J'ai pensé que je pouvais prendre l'air un instant, d'autant mieux que la nuit tombait et qu'à l'aide d'une pelisse grise comme elle, rien ne m'était plus facile que de me rendre à peu près invisible. Je ne suis glissée hors de ma prison et par des allées au milieu desquelles je risquais de m'égarer, je suis arrivée en vue de votre royal château. Tous mes compliments... C'est superbe... Entre nous, c'est même autrement grandiose que Rouvres qui pourtant a ses charmes... Je voudrais être la reine de ce domaine...

— Vous l'êtes...

— Oh ! si peu...

— Je vous jure...

— Ne dites donc pas de bêtises !... Je n'ai pas tant de prétentions, du reste... Je suis revenue je ne sais par quel chemin. Ce parc est un labyrinthe où on a peine à se reconnaître. Je suis arrivée pourtant. Je ne devrais pas vous le dire... J'avais une envie... comme les femmes dans une position intéressante...

— Laquelle ?...

— J'aurais voulu connaître l'endroit où le jeune duc est tombé. C'est loin d'ici?

Le comte fronça le sourcil.

Cette évocation d'un mauvais souvenir le blessait.

— Singulière idée ! fit-il d'un ton sec.

Puis il refoula son mécontentement.

Cette fille si excitante, si rieuse, si pleine de séductions, le dominait.

Elle était devenue pour lui la bonne fée qui endormait pour un instant les mille soucis dont il était persécuté.

Sans paraître remarquer son trouble, elle ouvrit une fenêtre et s'accouda au balconnet de bois qui se trouvait devant elle.

— Malheureusement, fit-elle, en suivant son idée, je n'avais pas de guide et je n'ai rien pu voir.

La nuit était d'une admirable sérénité.

Pas de nuages ; des myriades d'étoiles dans le ciel.

Angèle reprit doucement en appelant le comte auprès de lui :

— Est-ce vrai comme on l'a dit, que la nuit du meurtre, le duc avait une maîtresse dans ce pavillon.

— Oui.

— Jeune ?

— Jeune et belle.

— Qu'est-elle devenue ?

— Vous ne le savez pas ?

— Non.

— Elle est mariée.

— Déjà !

Le comte observa amèrement :

— La fidélité des femmes n'est pas plus assurée aux morts qu'aux vivants.

Angèle n'eut pas l'air d'entendre et continua :

— Vous dites mariée ?

— Oui.

— Richement ?

— Au delà de ce qu'elle pouvait espérer.

— Elle demeure à Paris ?

— Dans le plus beau quartier, aux Champs-Elysées.

— Elle s'appelle ?...

— La baronne de Restaud.

— Connais pas. Au fait, je ne sais pas pourquoi je vous pose un tas de questions qui doivent vous fatiguer...

— Mais non...

— Sait-on jamais ?... D'ailleurs ces choses-là n'ont pas grand intérêt pour moi-même... Parlons de vous...

— Que voulez-vous que je vous dise...

— Êtes-vous plus tranquille ?...

— A quel sujet ?...

— La santé de votre amie vous donne-t-elle moins d'inquiétudes ?

Le comte éprouva un frisson.

Ne pouvait-on lui parler de rien sans envenimer une des blessures de son âme, sans remuer en lui quelque honte ou quelque douleur ?...

Il répondit :

— J'en ai davantage, au contraire... J'essaie d'oublier, et je ne peux pas... Dans quelques jours, sa beauté aura disparu comme sa raison... Elle est condamnée...

Il s'emporta soudain, ferma la fenêtre, et attirant Angèle au fond de la chambre, il continua :

— Oui, elle est condamnée, comme je le suis moi-même...

— Vous ? Tout vous sourit... Je me demande un peu ce qui vous manque... Richesse et amitiés, vous avez tout ce qu'on désire... Et vous vous plaignez ! Votre château est en fête, rempli d'invités heureux des plaisirs que vous leur ménagez. Demain, ils se répandront dans la campagne... La fusillade éclatera de tous côtés ; les villageois diront : — C'est M. le comte et ses hôtes qui s'amusent. — Le soir, il y aura grand dîner. Vous sortirez la vaisselle armoriée des Brévannes, et votre salle à manger resplendira, tandis que vos valets déboucheront le champagne. Je suis même certaine qu'il se lèvera au dessert quelqu'un de ces flatteurs maladroits qui cassent l'encensoir sur le nez d'un amphitryon et qu'il prononcera avec des prétentions d'orateur, un bout de discours en votre honneur. Ça ne peut pas manquer... Vous touchez donc au comble des prospérités. Vous avez même auprès de vous en ce moment une pauvre fille qui ne demande qu'à vous plaire et — regardez-vous dans une glace, mon cher comte — vous lui montrez ce qu'on peut appeler une figure d'enterrement.

Elle fit une grimace de gavroche qui la rendait de plus en plus provocante, et lui demanda :

— Pas vrai ?... Je m'en rapporte à vous. Pourtant je voudrais vous égayer et non pas vous tourmenter. Vous aur